



## Mon portable a ete fouiller par le CPE et professeur

Par **Petibonome**, le **23/11/2009 à 21:27**

Bonjour,

Je voudrai me renseigner sur la fouille de portable au lycée car cette après midi un professeur c'est vue de me confisquer mon téléphone portable ( 1 fois que cela arrive) et la remis en vie scolaire le CPE et la sous directrise se sont permis de lire mes message ( mail ,texto ... Ect) ont t'il le droit de venir se loger Dans des chause aussi privé que cela .Donc je suis ici pour qu'on m'éclaircise les chause car je me sui fer clairement remettre a ma place quant je leur est fait la remarque.

Par **Visiteur**, le **24/11/2009 à 10:31**

Bonjour, je crois que tu as eu des réponses sur d'autres sites... Mais franchement, au risque de paraître rabat-joie, plutôt que de t'inquiéter si ils ont ou pas le droit de fouiller dans ton portable, inquiètes toi de la qualité de ton français... orthographe (nul n'est parfait certes et surtout pas moi ! mais là...tu y vas fort je trouve !), syntaxe,... ceci étant dit, pour ma part, je pense qu'ils n'ont pas trop le droit... Te le confisquer, oui, le rendre uniquement à tes parents, oui; fouiller dedans...moyen, ou alors avec peut être de très bonnes raisons !! En ont ils...? non certainement !! mais bien sur... suis je bête !! c'est la première fois que tu osais utiliser ton portable en cours !! Tu n'as vraiment pas de bol !!c'est dur la vie... Bon sur ce... bon courage à toi et bonne continuation dans tes études...

Par **Chouteau**, le **24/11/2009 à 15:51**

Bien évidemment le contenu de ton portable est privé. Mais c'est auprès du proviseur qu'il faut se plaindre, puisqu'il est compétent pour les histoires de son établissement et peut seul décider que la gendarmerie pourra intervenir.

Après, tout dépend des rapports de force avec le CPE, mais généralement ils sont bien rodés auprès des élèves pour avoir le dernier mot, donc souvent ils gagnent!

La meilleure solution reste donc de tout faire pour ne pas avoir de problèmes en cours. Comme à l'extérieur de l'établissement, où là la police peut intervenir quand on fait des bêtises!

Par **jodelariege**, le **22/03/2017** à **00:56**

bonsoir ;Typhaine ,là vous employez une violence verbale gratuite après une violence physique style gifle...avec seulement 6 messages...